

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Décision modificative 2/2021 - Budget général

Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil Municipal en mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-trois septembre deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20 Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEO, Didier BOURGEAIS, BROCHET Olivier, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUI, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER,

Membres absents excusés avec pouvoir : 4 Corinne BOYER (pouvoir à Madame Gaëlle FORAY), Christine MARTINE (pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE), Eliane MERMILLON (pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 5 Humbert CRETIER, Maria GUILLERMET, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Sonia ZANI

Secrétaire de séance : Mme Claire BILLON-BERTHET

Soit : 20 présents et 4 pouvoirs

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET GENERAL** afin de régulariser un achat par la commune en août 2017 d'un tènement immobilier IME la Savoie, d'une superficie de 65180 m², vente à l'euro symbolique, pour une valeur de 500 000 euros (valeur amortissable sur 10 ans en dépenses et en recettes (autres subventions)).

Compte et opération	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
2132 – 21 – opération 471	Immeubles de rapport	+ 500 000,00	
1318 – 13 – opération 471	Autres subventions		+ 500 000,00
	Total de la section d'INVESTISSEMENT	500 000,00	500 000,00

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20210929-DE-2021-115-DE
Date de télétransmission : 07/10/2021
Date de réception préfecture : 07/10/2021

